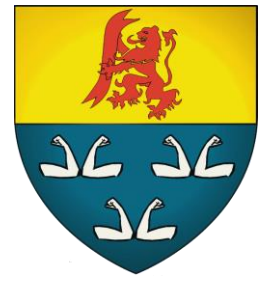
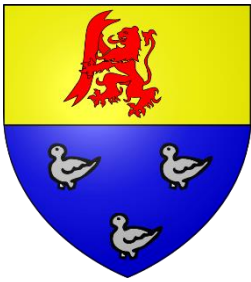


# Municipalité de Lewarde – Lettre aux habitants



## LE MOT DU MAIRE

Ces quelques mots solidaires pour vous donner des nouvelles d'une équipe municipale solidaire.

Comme vous pourrez le lire dans cette publication, durant cette période particulière il nous faut entretenir les liens qui nous unissent.

Il nous faut prendre soin des plus fragiles d'entre nous. C'est ce que nous avons fait de manière individuelle pour nos anciens ainsi que pour les familles aidées par le C.C.A.S.

Nous nous efforçons de maintenir le fonctionnement de nos services municipaux tout en préservant la sécurité de nos personnels. Les élus se réunissent en visioconférence afin de respecter le confinement. L'immense majorité d'entre vous a fourni de gros efforts également.

Bien sûr, nous avons été toutes et tous les témoins de l'inconscience de quelques un(e)s mettant en danger outre leur santé mais de façon plus inexcusable celle des autres.

Pourtant, il me paraît plus important de mettre en valeur les belles personnes et leurs actions petites ou grandes comme vous le découvrirez dans les lignes qui suivent.

C'est ce que symbolise la banderole au fronton de notre mairie.

Nous ne pouvons plus nous serrer les mains, serrons-nous les coudes !

Soyons solidaires !

Denis MICHALAK

## SOLIDARITE

**Dans tous les hôpitaux dont celui de Dechy, le personnel risque sa vie en apportant soin et réconfort aux malades du COVID-19. D'autres professions prennent aussi des risques pour maintenir des services à la population.**

**Pour les soutenir, montrer notre gratitude, les cloches de l'église sonneront le dimanche 26 avril et les dimanches suivants à 20H.**

La municipalité invite la population à marquer, au même moment, sa sympathie envers les personnels engagés dans la lutte contre le covid-19 tant au niveau médical qu'en services rendus à la population (secours, accueil du public pour répondre aux besoins alimentaires...)

Pour cela, chacun(e) est invité(e) à manifester son soutien par le choix d'un moyen sonore, pendant quelques instants.

De nombreux professionnels ont remercié les acteurs actifs de la solidarité pour l'aide que la municipalité et les bonnes volontés lewardoises leur apportent. Ces remerciements ont été, communiqués aux personnes concernées.

## NOUS LES REMERCIONS

**Quand le confinement sera totalement levé, la municipalité et la population remercieront officiellement tous ces acteurs courageux qui auront contribué chacun dans leur domaine de compétence à la lutte contre le COVID 19.**

Nous vous demandons dès à présent de « dénoncer » *sympathiquement* en mairie (courriel, téléphone) vos voisin(e)s, vos connaissances qui habitent ou qui travaillent à Lewarde et qui ont poursuivi leur travail au risque de leur santé. Vous voudrez bien décliner leurs nom, adresse et profession.

L'objectif est que le moment venu, personne ne soit oublié.

## NOUS REMERCIONS

**Monsieur Parquet, notre boulanger**, qui a fait cadeau de viennoiseries à destination des pensionnaires et du personnel de la maison de retraite.

**Les Lewardoises, confectionneuses de masques et les personnes** qui leur apportent de la matière (élastiques en particulier).

**Le personnel des services administratif et technique de la ville** qui, en respectant la distanciation sociale, maintient la relation nécessaire avec les habitants.



## COMMEMORATIONS

**Le 26 avril, sera commémoré le souvenir de la déportation.**

A l'occasion de cette journée nationale, une gerbe sera déposée au monument aux morts, près de la salle POT. Il ne sera pas possible de nous rassembler. Néanmoins que chacun(e) ait une pensée pour toutes ces femmes et ces hommes qui ont connu les pires souffrances à cause de la doctrine mortifère intolérante et raciste de l'extrême-droite française collaboratrice et des nazis.

**Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait.** La commémoration de cette victoire sur la barbarie ne donnera pas lieu, cette année, au rassemblement habituel.

Que chacun(e) ait néanmoins une pensée pour tous les Français et Françaises qui ont donné leur vie pour que nous soyons libres.

## FEUILLE DE DÉCLARATION D'IMPOTS

**Votre déclaration peut être déposée sous enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie qui transmettra.**

Vous pouvez déclarer vos revenus sur formulaire papier si vous remplissez l'une des conditions suivantes : votre résidence principale n'est pas équipée d'un accès à internet ou elle est équipée d'un accès à internet, mais vous n'êtes pas en mesure de faire votre déclaration en ligne.

Vous utiliserez la déclaration papier pré-remplie reçue **entre le 20 avril et le 12 juin 2020 à minuit.**

## AGRICULTURE

**Confinement oblige, une réunion en visioconférence entre l'association terre de liens, la mairie de Lewarde et le président de Cœur d'Ostrevent a été organisée le 16 avril. Messieurs Denis Michalak, André Léger et Bernard Doisy y ont participé.**

Il s'agissait de désigner l'agriculteur qui cultivera en bio le terrain situé rue Pasteur.

La candidature de M. Xavier PLANCHON a été retenue. Les travaux préparatoires à l'exploitation de la zone de maraîchage sur ce terrain appartenant à la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent vont pouvoir débuter. L'agriculteur a pour objectif de débuter son activité très rapidement et de commencer à vendre des produits dès cet été.

## VIE MUNICIPALE

**L'impossibilité de réunir physiquement les nouveaux élus a conduit le gouvernement à maintenir en place pour une durée encore indéterminée les anciennes municipalités.**

Le maire et les adjoint(e)s maintenus dans leur fonction se rencontrent en visioconférence au minimum 2 fois par semaine.

Le conseil municipal se réunit en utilisant les mêmes moyens techniques.

Les gestions financière et matérielle de la commune sont assurées au quotidien.

## ÉCOLES

**La directrice de l'école maternelle souhaite que les parents d'enfants nés en 2017 procèdent à leur inscription à partir du 27 avril** en téléphonant au 09 77 80 89 22 aux heures d'ouverture habituelle de l'établissement.

**Les enfants nés en 2018 pourront être accueillis** dans la limite des places disponibles.

**La directrice de l'école élémentaire recevra les parents** des élèves scolarisés en maternelle et entrant au cours préparatoire en septembre sur invitation dès que cela sera possible.

Elle est joignable au 09 77 82 27 71 pour toute interrogation des parents d'élèves en général.

## EN BREF

Depuis le mardi 14 avril, l'ouverture du cimetière est de nouveau autorisée par le préfet aux heures habituelles. Les encombrants passeront exceptionnellement le mardi 28 avril 2020.